

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 10/11/2016

Date convocation : 04 novembre 2016

Excusés : /

Lecture du compte-rendu du 16/09/2016 : approbation du Conseil

▪ **Intercommunalité :**

Le Conseil Municipal choisit Ambert, ville centre, comme siège de la future intercommunalité et « Ambert Livradois Forez » comme nom de cette future intercommunalité. Il choisit la répartition avec accord local avec 75 conseillers et adopte les statuts présentés.

▪ **Régie de recettes :**

Le Conseil Municipal décide la suppression de la régie de recettes pour l'encaissement des produits de la participation des parents aux frais de transport scolaire. Cette participation est versée directement au Conseil Départemental.

▪ **Virement de crédits**

Le Conseil Municipal approuve les virements de crédits suivants :

- chap 21	article 21571	Matériel roulant	+ 7000 €
- chap 23	article 2315	Installation	- 6 100 €
- chap 23	article 2313	Construction	- 900 €

▪ **Réseau Le Bourg – La Vialle – La Valette :**

La commune ayant réalisé de gros investissements sur le réseau d'eau potable, le Conseil Municipal décide d'établir les tarifs suivants :

- taux fixe : 35 €

- prix du m³ d'eau : 1^{ère} tranche (<250 m³) = 0,98 € 2^{ème} tranche (>250 m³) = 0,73 €

- redevance assainissement : 0,63 €/m³

▪ **Convention DDT :**

Suite à l'approbation du PLUI le 27/04/2016, le conseil municipal sollicite le concours gratuit de la DDT pour instruire les autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols et autorise M. le Maire à signer la convention avec la DDT.

▪ **Section de Grenier – Rochette Ribier – La Faye :**

Le Conseil municipal autorise une coupe de bois dans la section de Grenier-Rochette Ribier-La Faye. Des conventions d'achat seront signées avec la scierie BERNARD et avec LIVRABOIS.

▪ **Sections de Toms – La Montgie et Rochette Borel :**

Ces deux sections possèdent des biens à vocation agricole. Le Conseil Municipal fixe le montant du loyer à 30€ par an et par hectare et autorise M. le Maire à signer des contrats de bail à ferme avec M. MANET J-Paul pour la section de Rochette Borel (superficie 2ha14a60) et avec M. PELIN Jacques pour la section de Toms-La Montgie (superficie 1ha86a40).

▪ **Voirie forestière :**

Une rencontre sur le terrain a eu lieu avec les services de l'ONEMA et de la Police de l'eau. Les préconisations ont été notifiées. Le dossier de consultation des entreprises est en cours.

▪ **OAP « Site les Notes » :**

M. le Maire présente le bilan de la réunion du 14/10/16. Une réunion technique est prévue avec les différents partenaires et la DDT pour finaliser le projet du permis d'aménager.

- **Travaux église :**

L'appel d'offres est actuellement en cours

- **DETR 2017 :**

Le Conseil prévoit de déposer un dossier pour la réfection de la toiture de la mairie.

- **Questions diverses :**

- Radio Craponne : M. le Maire propose de signer un protocole pour pouvoir diffuser l'ensemble des annonces de toutes les associations de la commune.

- Natura 2000 : compte rendu de la réunion du 10/11/16

- Installation déco de Noël : jeudi 24 et vendredi 25 novembre

- Marché de Noël : Dimanche 18 décembre